

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 51

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 27 Mai 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL

OBJET

Commune d'Arles - Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement
2014/2016 - Tranche 2016

**Direction de la Vie Locale
Service des communes
04.13.31.39.54**

RAPPEL DES DECISIONS ANTERIEURES

Par décision du 22 octobre 2014, la Commission Permanente du Conseil Départemental s'est prononcée favorablement sur la passation d'un contrat départemental de développement et d'aménagement (2014/2016) avec la commune d'Arles pour la réalisation d'un programme de travaux, dont le montant global s'élève à 14.789.841 € HT pour une subvention totale de 6.655.429 €.

A ce titre, la première tranche de ce programme (2014) a fait l'objet d'une subvention de 2.102.864 € pour un programme de travaux de 4.673.028 € HT, lors de la Commission Permanente du 22 octobre 2014.

La seconde tranche du programme (2015) a fait l'objet d'une subvention de 2.124.049 € pour un programme de travaux de 4.720.107 € HT, lors de la Commission Permanente du 17 juillet 2015.

CONSISTANCE et FINANCEMENT du PROJET

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation le programme de travaux 2016 envisagé par la commune d'Arles.

RESEAU PLUVIAL

La ville d'Arles possède un réseau pluvial très étendu de 500 kms et envisage en 2016 d'effectuer des travaux de gros entretien et d'extension du réseau dans les quartiers suivants, ainsi que des travaux de sécurité dans tous les quartiers de la commune :

- Secteur Camargue :
 - Sambuc : création d'un regard à grille et d'une antenne diamètre 300 sur la RD 36, busage du fossé chemin de Fielouse,
 - Salin de Giraud : rénovation des plaques de caniveaux en béton.

- Secteur Crau : création d'une traversée pluviale en diamètre 300 au chemin rural Marcel Dyf, création d'un busage de fossé diamètre 400 avec regard pour la sécurité des piétons rue Fernand Léger, déplacement de la clôture de défense quartier des Jardins à Mas Thibert pour permettre le drainage des eaux pluviales.

- Centre ville :
 - Monplaisir : création d'antennes pluviales diamètre 300 et 400 pour canaliser les eaux des rues Maréchal Joffre et Jean Zay,
 - Alyscamps : réfection du réseau pluvial rue Joseph d'Arbaud suite à l'effondrement d'un tronçon de réseau rue Liautey.

Le coût de cette opération, prévue de 2014 à 2016, est estimé à 479.365 € HT, dont 103.680 € HT au titre de la tranche 2016.

Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention.

La subvention départementale pourrait s'élever à 215.715 €, dont 46.656 € pour 2016.

VOIRIE URBAINE ET RURALE

Le réseau routier de la ville d'Arles, composé de 600 kms de voirie urbaine et rurale, nécessite chaque année de gros travaux d'entretien.

En 2016, la municipalité envisage des travaux de mise en sécurité de la voirie par des interventions sur les affaissements, les nids de poule, les structures et le revêtement de chaussées et trottoirs dans les différents quartiers et villages de la commune.

- Centre ville : rues du Bac, Barreme, place Louis Blanc, rue Léon Blum, quai Max Dormoy, rues Grand Prieuré, de la Calade, montée Vauban, rue du Four qui Passe, boulevards Emile Combes, Georges Clémenceau, place de la Major, rues des Frères Vieux et du Vigueirat,

- Alyscamps : rues Jan Aicard, Victor Basch, chemin de Bigot, rues Jules Formige, Danielle Casanova, avenue Leclerc, rue l'Herminier, avenue des Alyscamps, rues Lafayette, Renaudel, Pommerat, chemin des Minimés,

- Barriol : rue de Vercelli, allées des Manades, Crin Blanc, rue Jean Charcot, chemin des Semestres, place des Troubadours, rue Gaspard Monge, avenue Salvador Allende, rue Victorin Mourgues, chemins du Carnage et Montcaldette,

- Griffeuille : chemins des Jonquets, de la Tour des Jonquets, rues Auguste Chabaud, Jacques Martin, route de Crau, rues Paul Lacroix, Moulin à tabac, Jean Giono, de la Convention, chemin de la Roubine du Roy, rues Cambaceres et Jean Eyrhalt,

- Monplaisir : rues Barbusse, Chateaubriand, Félix Eboue, avenue de Hongrie, rue du Maréchal Joffre, chemin de Truchet, rues Jean Zay, Georges Sand, chemin de la Fortune, rue Marc Sagnier, chemin des Templiers, rue Jules Massenet, avenue Stalingrad, rue Montagne des Cordes,

- Trinquetaille : quai de la Gabelle, quai St Pierre, rue Robespierre, rues Eyglument, Vasco Corsi, avenue de Camargue, rue Henri Dunant, chemin des Dragées, rues du Four Banal, Roumanille, de la Verrerie et Marius Saulcy,

- Trébon : avenues de Hongrie, Stalingrad, chemin des Moines, rues Marius Allard, Maurice Rave, Vincent d'Indy, Victor Eysette, chemin entre les deux gares, rues Etienne Godefroy, Raimu et Marcel Pagnol,

- Pont de Crau : VC 45, chemin de Margaillan, VC54 de Servannes, rues Jacques Hauer, Antoine Raspal, Jean Henri et Valère Bernard,

- Rue du 4 Septembre et rue de l'Amphithéâtre : captage des eaux de ruissellement et réfection des revêtements.

Le coût de cette opération, prévue de 2014 à 2016, est estimé à 2.166.094 € HT, dont 525.005 € HT au titre de la tranche 2016.

Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention.

La subvention départementale pourrait s'élever à 974.742 €, dont 236.252 € pour 2016.

POLITIQUE GLOBALE DE DEPLACEMENTS

La commune a mis en œuvre depuis plusieurs années une politique globale des déplacements visant à organiser le trafic routier et renforcer l'activité économique du centre ville.

En 2016 sont prévues les opérations suivantes :

- Modes doux de déplacement : dans le cadre de la Via Rhôna reliant le lac Léman à Sète par la vallée du Rhône, la commune poursuit l'aménagement de pistes cyclables et la pose de signalisation,

- Circulation : signalétique des quartiers et villages, installation de bornes d'accès en centre ancien pilotables du système de gestion centralisé (rues Jaurès, République, Jouvène, Vauban, Grand Preuré et rond-point des Arènes, rues Amédée Pichot, de la Rotonde, de la Liberté, du Palais) et pose de ralentisseurs sur feux tricolores au Carrefour de Sambuc.

Le coût de cette opération, prévue de 2014 à 2016, est estimé à 793.334 € HT, dont 167.015 € HT au titre de la tranche 2016.

Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention.

La subvention départementale pourrait s'élever à 357.001 €, dont 75.157 € pour 2016.

AMENAGEMENTS URBAINS

Afin d'améliorer la qualité de vie des habitants et de favoriser le commerce, la municipalité met en œuvre un plan de stationnement constitué de 4 zones d'emplacements dans le centre ville. Les travaux prévoient la pose de 83 horodateurs et des aménagements de voirie sur les parkings des boulevards Victor Hugo et Emile Combes.

Le coût de cette opération, prévue de 2014 à 2016, est estimé à 766.314 € HT, dont 533.017 € HT au titre de la tranche 2016.

Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention.

La subvention départementale pourrait s'élever à 344.842 €, dont 239.858 € pour 2016.

EQUIPEMENTS SCOLAIRES ET SPORTIFS

- Equipements scolaires :

La commune compte sur son territoire 40 écoles, qui nécessitent régulièrement des travaux d'entretien et de réparation.

En 2016, le programme prévoit des travaux d'isolation, de peinture dans les classes, de réfection de sols et toitures, de remplacement de menuiseries, de réfection de sanitaires et de cours de récréation ainsi que des travaux de sécurité.

Ces travaux sont programmés dans les écoles du centre-ville, La Roquette, les Alyscamps, Plan de Bourg, Trébon, Monplaisir, Griffeuille et Camargue (Albaron, Sambuc, Trinquetaille).

- Equipements sportifs :

La volonté de la commune en faveur de la pratique sportive conduit la municipalité à poursuivre depuis plusieurs années une politique de rénovation et d'entretien des équipements. En 2016 sont programmées les opérations suivantes :

- Centre ville : Alyscamps : reprise de la toiture et pose de projecteurs au gymnase Fournier, sonorisation, clôture et éclairage du stade Fournier, réfection du faux plafond aux vestiaires et réfection d'un court en gazon synthétique au tennis parc arlésien,

- Griffeuille : réfection du dojo du gymnase Mauget,

- Réfection des pelouses des installations sportives dans différents quartiers et travaux de sécurité

Le coût de cette opération, prévue de 2014 à 2016, est estimé à 1.587.518 € HT, dont 332.801 € HT au titre de la tranche 2016.

Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention.

La subvention départementale pourrait s'élever à 714.383 €, dont 149.760 € pour 2016.

AUTRES EQUIPEMENTS PUBLICS

Les divers services de la commune sont pour la plupart installés dans des locaux historiques qui nécessitent régulièrement des travaux d'entretien et de réfection. En 2016, la commune envisage les travaux suivants :

- Equipements des services publics : réhabilitation de deux aires de jeux à Salin de Giraud, réfection des sanitaires publics sur le territoire de la commune, rénovation partielle de la toiture de la poste de Mas Thibert, pose de gouttières à l'immeuble Sacse, lieu de stockage mis à la disposition du musée de l'Arles antique et d'associations.
- Bâtiments techniques : pose de menuiseries aluminium, réfection de la bouche d'eau froide, étanchéité du hangar au centre technique municipal, rénovation de l'atelier Voirie et de l'atelier Bâtiments communaux.
- Bâtiments administratifs : rénovation des locaux de la DRH impasse Balze en centre ancien sauvegardé, réfection de la couverture de l'Hôtel de Ville et de la commande de l'horloge, rénovation de l'Archevêché, siège de la Direction des finances et du service des assemblées, réfection de la façade, peinture du hall et menuiseries à l'immeuble Chiavary qui abrite plusieurs services municipaux, remplacement de fenêtres vétustes à l'ancienne poste (service de l'administration générale), travaux d'entretien de l'antenne universitaire et de la cour de l'espace Van Gogh.
- Bâtiments culturels : Mise en conformité ERP et remplacement de projecteurs à l'amphithéâtre, monument le plus visité de la ville, installations de blocs de secours et de déclencheurs manuels au musée Réattu.
- Bâtiments associatifs : réfection de l'éclairage aux arènes de Raphèle, rénovation de vitrage et peinture à la maison de la vie associative, mise en conformité PMR du parvis de la salle des fêtes, réfection des peintures de la salle polyvalente de Moulès.
- Bâtiments sociaux : agrandissement de la halte-garderie Gribouille et mise en conformité de l'issue de secours de la crèche Fanton.
- Eglises : reprise de la toiture de l'église St Pierre de Trinquetaille et mise en conformité électrique et révision de la toiture de l'église de Moulès.
- Cimetières : pose de caveaux, réfection des parkings, des allées et de l'entrée du cimetière des neuf collines.
- Travaux de sécurité sur les bâtiments publics : suite à la commission de sécurité, la ville va effectuer des travaux de mise en conformité des bâtiments suivants : plan de la Cour, Léon Blum, atelier municipal, aire de camping-car de Salin de Giraud, mairie annexe de Raphèle, arènes du Sambuc, théâtre antique, halte-garderie Van Gogh, mairie annexe de Mas Thibert et annexe du Cloître.

Le coût de cette opération, prévue de 2014 à 2016, est estimé à 2.155.417 € HT, dont 537.199 € HT au titre de la tranche 2016.

Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention.

La subvention départementale pourrait s'élever à 969.938 €, dont 241.740 € pour 2016.

ACQUISITION DE MATERIELS ET ENGINES

Afin de moderniser et d'améliorer le fonctionnement des services, la ville souhaite procéder pour 2016 aux acquisitions suivantes :

- deux défibrillateurs pour la sécurité des agents et des administrés pour les mairies annexes,
- logiciels de gestion pour la Direction des Sports, le Service de la Commande publique et la Direction des Systèmes informatiques, la Direction de l'Aménagement du Territoire et la Direction des Finances,
- informatisation des écoles par le câblage et l'achat de switchs pour les écoles primaires de Salin de Giraud, Emile Loubet, Amédée Pichot et Cyprien Pilliol,
- un camion plateau benne et un Kangoo express pour le service voirie, un Kangoo express pour le service pluvial, trois camions plateaux benne et trois Kangoo express pour les ateliers des bâtiments communaux, un Kangoo express benne et un nettoyeur pour le service nettoyage, un camion plateau benne et deux Kangoo express pour le service des sports, un camion plateau benne pour la mairie annexe de Mas Thibert et un Kangoo express pour le parking municipal.

Le coût de cette opération, prévue de 2014 à 2016, est estimé à 1.112.206 € HT, dont 354.012 € HT au titre de la tranche 2016.

Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention.

La subvention départementale pourrait s'élever à 500.493 €, dont 159.305 € pour 2016.

POLE SERVICES PUBLICS

La commune a fait l'acquisition en 2013 des locaux de l'ancien siège du Crédit Agricole, d'une surface de 4000 m² sur six niveaux, avec l'aide du Département et de la Région.

La commune procède depuis 2014 à des travaux de réhabilitation afin d'y installer les services du développement, patrimoine et culture, le CCAS et le déplacement de la halte garderie Van Gogh.

Après avoir effectué des travaux de remise à niveau de l'équipement (réseaux, étanchéité, désamiantage, climatisation...), la commune prévoit, au titre de la tranche 2016, les aménagements intérieurs des étages avec des bureaux, des sanitaires, des salles de réunion et l'aménagement de la halte-garderie au dernier étage sur plus de 200 m² pour l'accueil de 25 enfants qui comprendra des dortoirs par section, une salle de change, une salle de repas, des salles d'activités et des terrasses, ainsi que des salles et vestiaires pour le personnel.

Le coût de cette opération, prévue de 2014 à 2016, est estimé à 3.556.667 € HT, dont 2.000.000 € HT au titre de la tranche 2016.

Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention.

La subvention départementale pourrait s'élever à 1.600.500 €, dont 900.000 € pour 2016.

POLE ASSOCIATIF

Suite au départ du collège Mistral dans de nouveaux locaux, la ville a récupéré l'ensemble immobilier afin de créer une maison des associations.

Plusieurs associations y sont installées depuis 2012 et la commune réalise des travaux régulièrement pour aménager des espaces permettant l'accueil de nouvelles associations.

En 2016, la ville poursuit l'aménagement du deuxième étage afin de mettre des locaux à disposition de nouvelles associations attachées aux traditions et créer une deuxième cage d'ascenseur et des sanitaires.

Le coût de cette opération, prévue de 2014 à 2016, est estimé à 458.334 € HT, dont 125.000 € HT au titre de la tranche 2016.

Le projet ne bénéficie pas d'autre subvention.

La subvention départementale pourrait s'élever à 206.250 €, dont 56.250 € pour 2016.

Ainsi, le montant total des travaux de la tranche 2016 du contrat 2014/2016 s'élève à 4.677.729 € HT, réparti comme suit :

– Réseau pluvial	103.680 € H.T.
– Voirie urbaine et rurale	525.005 € H.T.
– Politique globale de déplacements	167.015 € H.T.
– Aménagements urbains.....	533.017 € H.T.
– Equipements scolaires et sportifs	332.801 € H.T.
– Autres équipements publics	537.199 € H.T.
– Acquisition de matériel et engins	354.012 € H.T.
– Pôle services publics	2.000.000 € H.T.
– Pôle associatif	125.000 € H.T.

TOTAL4.677.729 € H.T.

La participation du Département pourrait être fixée à 2.104.978 € pour la tranche 2016 selon le détail indiqué en annexe 1.

Suite à la diminution du coût de certaines opérations et au retrait de l'éclairage public de cette tranche, la subvention départementale allouée au titre du contrat 2014/2016 est désormais fixée à 6.331.891 € pour une dépense subventionnable ramenée à 14.070.864 € HT, conformément à l'annexe 1.

Cette diminution de la subvention départementale globale allouée à la commune d'Arles au titre du contrat 2014/2016 entraîne un désengagement de 323.538 € sur l'autorisation de programme 2014-10127T.

PROPOSITIONS

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir :

- allouer à la commune d'Arles, au titre des contrats départementaux d'aménagement et de développement une subvention de 2.104.978 € pour la tranche 2016 du programme 2014/2016 dont la dépense s'élève à 4.677.729 € HT, conformément à l'annexe 1,
- m'autoriser à signer avec la commune d'Arles la convention de partenariat, avenant n°2 au contrat départemental, définissant les modalités de la participation financière du département, selon le modèle-type prévu à cet effet.
- désengager au titre de l'AP Contrats 2014 (2014-10127T) un montant de 323.538 €,
- Cette action s'inscrit dans l'enveloppe globale de 6.655.429 €, engagée au chapitre 204 sur l'AP 2014 – 10127T au profit de la commune d'Arles en application de la délibération n° 299 du 22 octobre 2014.

En cas de décision favorable de votre part, je vous propose d'approuver les montants des affectations et leurs modifications, comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

		Montant de l'AP en M52	Total affecté à ce jour en M52	Montant de la nouvelle affectation
AP	2014 – 10127 T	166.069.332 €	166.069.332 €	- 323.538 €
Détail nouvelle affectation OPERATION dont IB	201410127 204.71.204141 204.71.204142	2.366.275 € 163.703.057 €	2.366.275 € 163.703.057 €	-323.538 €
Date de la dernière Commission Permanente ayant voté une affectation concernant cette autorisation de programme : 17 juillet 2015 . N° des délibérations concernées : 54				

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL